

SOMMAIRE

● Vie municipale p.1-5	● Informations pratiques p.13-14
● Vie associative p.6-11	● Histoires de Henvic..... p.15
● Informations diverses..... p.12	● Coin des enfants..... p.16

Pour le prochain bulletin communal, les articles sont à remettre en Mairie le **20 septembre** dernier délai. Vos articles peuvent être transmis par

E-mail à l'adresse suivante : accueil@henvic.fr.

● VIE MUNICIPALE

● COMMÉMORATION DU « POURQUOI PAS »

Mercredi 3 juillet, en présence de nombreux élus du territoire et des autorités militaires, un hommage a été rendu aux 32 jeunes qui le 3 juillet 1940 quittèrent la France occupée pour rejoindre l'Angleterre et s'engager dans les Forces Française Libres. Le voyage commença par un départ de nuit du Pont de la Corde sur le bateau le « Pourquoi pas ? » de Jacques Guéguen aidé par deux membres de sa famille. L'hommage a commencé par un discours de Christophe Micheau, maire, qui s'est adressé aux jeunes à qui reviendra le devoir de mémoire, suivi par une lecture de l'appel du 18 juin par Agathe Baron, lauréate du concours de la Résistance et de la Déportation, une évocation du voyage par Michel Morvan, président de l'Institut Français de la Mer, et la lecture de poèmes dont un lu par un arrière-petit-fils de Jacques Guéguen. Les noms des 32 jeunes ont été lus par des enfants de la commune. Un dépôt de gerbes par les élus, les enfants et les autorités a marqué la cérémonie. Une Marseillaise a été entonnée par l'assemblée très émue par cet hommage. Cette commémoration a été organisée conjointement par la Fondation des Français Libres, l'Institut Français de la Mer, le Musée Maritime de Carantec et de la Baie de Morlaix avec le soutien de la mairie et de 3 associations henvicoises (les Anciens Combattants, les Amis de la chapelle Sainte Marguerite et l'Amer). Une plaque avec le nom des 32 jeunes est désormais apposée à la stèle.





● FORUM DES ASSOCIATIONS

FORUM

DES ASSOCIATIONS

LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024
de 9h à 12h
à la salle Marie JACQ



Sports

Culture

Environnement

Jeunesse

Art

Loisirs

Social

Solidarité

Vous souhaitez participer à une activité ou pratiquer un sport en loisir ou en compétition, pour vous ou vos enfants, venez rencontrer les membres des associations !

● INITIATION AUX DANSES DE SOCIÉTÉ

Le jeudi soir en juillet et août, entre 30 et 40 personnes se sont initiées au rock, au tcha-tcha ainsi qu'à quelques danses en ligne, tel que le madison, le disco en ligne et le charleston.

Les séances étaient animées par Daniel et Marie-Jo Guyomarc'h.

Le mélange d'initiés et de débutants a permis de faire progresser plus rapidement ceux qui venaient faire leurs premiers pas.

L'ambiance était très sympathique et bon enfant.

A l'issue de la dernière séance, un pot de l'amitié a été servi.



● ACCUEIL DE LOISIRS LES PTITS LOUPS

Vacances olympiques et paralympiques à l'ALSH : un été de loisirs autour du sport et des jeux.

Au mois de juillet, Florence Priser et son équipe ont organisé de nombreuses activités autour du thème des jeux olympiques. C'est un classique de l'animation mais qui cette année prend une dimension toute particulière. Ces jeux nous ont offert une formidable opportunité pour permettre aux enfants de célébrer le sport et de découvrir de nouvelles activités sportives. Divers intervenants sont venus les initier à des sports comme le rugby, la lutte bretonne. Nos « p'tits athlètes » ont aussi pratiqué la natation, l'acrogym, le vélo, le tir à l'arc, l'escalade...



Ce fut également l'occasion de sensibiliser nos « p'tits sportifs » aux valeurs de l'olympisme, à l'esprit sportif : le partage, l'entraide, le développement de comportements plus tolérants, la coopération et le respect des différences.

Entre ateliers, animations et sorties les enfants n'ont pas manqué de se mettre aux couleurs des JO. Au programme : fabrication de flamme, d'une mascotte, des anneaux olympiques, des médailles... Chaque jeudi, les enfants ont participé avec enthousiasme aux épreuves sportives proposées.



Ce mois de juillet s'est achevé par une cérémonie de clôture : remise de médailles, chorégraphie et super goûter.



Les enfants ont pleinement adhéré au projet, souligne la directrice et ont fait leur, la devise des JO : « Plus vite, Plus haut, Plus fort - Ensemble ».

● PÔLE ADOS

Cet été, les adolescents de la commune ont vécu une saison riche en aventures et en découvertes grâce au programme de l'Espace Jeunes. Les activités proposées ont offert des moments inoubliables, permettant aux jeunes de se divertir, d'apprendre et de se dépasser.

Parmi les activités nautiques et sportives, les amateurs de sensations fortes ont pu profiter de sessions de wakeboard à Saint-Renan, créant des souvenirs de glisse inoubliables.



De plus, le tournoi inter-centres de sport de plage au Kéleñ a été une opportunité pour les jeunes de se mesurer à d'autres centres et de partager des moments sportifs en équipe.

Une journée à la « Récré des 3 Curés » a apporté son lot de fun et de manèges, faisant le bonheur des adolescents. Le « Bubble-Foot » à Plougonven, avec son mélange hilarant de football et de bulles géantes, a permis des parties mémorables. Les parcours d'accrobranche à Penzé ont offert aux jeunes le défi des hauteurs en toute sécurité, ajoutant une dose d'adrénaline à leurs vacances.



Les soirées et activités manuelles ont complété ce programme bien rempli. Des soirées thématiques conviviales ont été organisées pour permettre aux jeunes de se détendre et de s'amuser ensemble. Une soirée débat a été un moment fort, offrant aux

adolescents l'occasion de discuter de sujets variés et de partager leurs points de vue. Un atelier de customisation de meubles a libéré leur créativité, leur permettant de redécorer le local selon leurs goûts. Par ailleurs, l'activité de création de fusées à eau a été une occasion d'apprendre les principes de la propulsion tout en s'amusant.

Un des moments forts de l'été a été le séjour à Telgruc-sur-Mer. Dans ce cadre magnifique en pleine nature, les adolescents ont pu profiter d'un panel d'activités nautiques, explorant les richesses de la mer et créant des souvenirs impérissables.



En résumé, cet été, les jeunes d'Henvic ont eu de nombreuses occasions pour se divertir, apprendre et se dépasser. Grâce à l'Espace Jeunes, ils se souviendront longtemps des vacances mémorables qu'ils ont vécues.

● PLAN D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Le travail de mise à jour de l'adressage de la commune a pris du retard sur son objectif initial. Il se poursuit et sera finalisé pour fin 2024.

Pour rappel, ce travail vise à attribuer une adresse composée d'un nom de voie unique et d'un numéro à chaque bâtiment du territorial communal. Les noms de lieux-dits peuvent persister, mais ne pourront plus à eux seuls définir une adresse. Seuls les voies non encore nommées officiellement ainsi que les bâtiments non répertoriés sont concernés par cette action.

La mise à jour de ces adresses se fait progressivement sur le site de la Base d'Adresses Nationale (BAN) qui est consultable sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/>



● RAVALEMENT DE L'ÉCOLE

Au cours de ce mois d'août la municipalité a fait procéder à un ravalement de deux des bâtiments de l'école « Entre Terre et Mer » (ceux du cycle 2 et du cycle 3).

Après avoir pendant plusieurs années rénové différents espaces intérieurs de cette école (classes de cycle 2 et 3, salle informatique, salle de motricité, plafond de la cantine, changement de la chaudière, bureaux, salle de réunion), le temps était venu de réaliser un bon lifting.

Les couleurs retenues correspondent à celles proposées par l'Agence « REPONSES ASSOCIEES » (Béatrice TABURET, Coloriste) dans le cadre de l'Étude couleurs du centre bourg, réalisée en 2018. C'est l'entreprise « Breizh Décoration » (Mickaël Perrot) qui a été retenue car il fallait pouvoir intervenir au mois d'août, lorsque les effectifs de l'accueil de loisirs permettent l'organisation d'activités hors de l'école.

Nul doute que les petits écoliers seront encore plus heureux de faire leur rentrée dans cette belle école.



● DÉPÔT DE PAIN PLACE ALEXIS GOURVENNEC

Suite à des contretemps techniques indépendants de la volonté de la municipalité, l'ouverture du point de vente de la boulangerie sur la place Alexis Gourvennec est décalée de quelques semaines. Par ailleurs, il n'y a plus de dépôt de pain au bar-tabac-épicerie « Au Croissant ».

● REPAS VILLAGEOIS

Rendez-vous le samedi 5 octobre à midi à la salle Marie Jacq pour le « Repas Villageois ».

Cette année encore il se déroulera sous l'égide « d'Octobre Rose ».

Le repas sera préparé par le restaurant Tal Ar Milin de Penzé et LK boulangerie à Taulé.

C'est le groupe An Dalar accompagné de danseurs Taulésiens, qui fera danser les henvicois.

Cette année une participation de 10€ sera demandée à toute personne de plus de 18 ans.

Inscription et règlement à effectuer auprès de la mairie pour le 16 septembre.

Paiement lors de l'inscription uniquement en chèque à l'ordre du « Trésor Public ».



● VIE ASSOCIATIVE

● CLUB DE GYM, LA REPRISE

Le club de gym reprendra ses activités à la salle Marie Jacq le mardi 10 septembre à 20h30 avec Yannick Thomas et le vendredi 13 septembre à 10h15 avec Jean-François Tilly.

La cotisation annuelle reste inchangée à 80€ pour 1 ou 2 cours par semaine.

Possibilité d'assister à 2 cours gratuits avant inscription. Pour toute nouvelle inscription un certificat médical (valable 3 ans) est obligatoire.

Le club de gym sera présent le samedi 14 septembre prochain au forum des associations de 9 h à 12 h salle Marie Jacq.



Sortie de fin de saison à Plounéour Menez

● CLUB ROZ NEVEZ

Le club Roz Nevez reprendra ces activités le mardi 3 septembre le matin avec un atelier de dessin, tout en gardant ses rendez-vous du mardi après-midi.



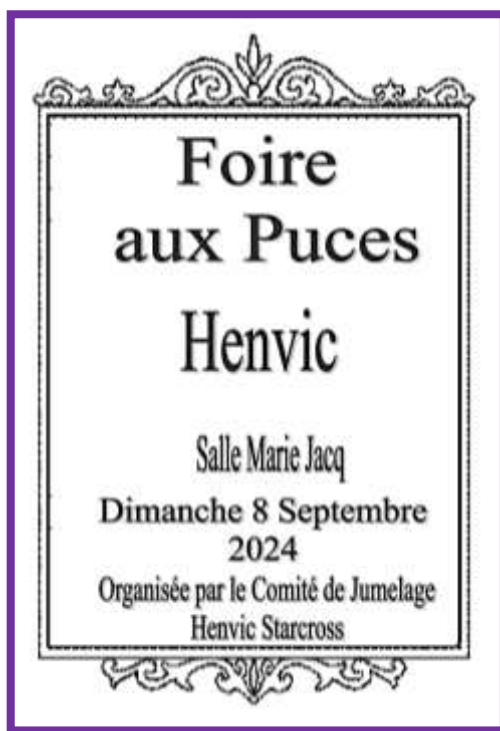
● FOIRE AUX PUCES COMITÉ DE JUMELAGE HENVIC-STARCROSS

Le 8 septembre, le comité de jumelage Henvic-Starcross organise dans la salle Marie Jacq, pour la 23^{ème} fois, sa désormais traditionnelle « Foire aux Puces ». Ouverte aux particuliers ainsi qu'aux professionnels, cette manifestation connaît toujours un grand succès, avec une multitude de vendeurs venus parfois de très loin, et une particularité, les stands des amis anglais de Starcross proposant leurs articles « so british », vaisselle, bibelots, mais aussi des confitures et des « Cornish pasties ».

Ouverture au public de 9h à 18h.

Crêpes, bar et petite restauration sur place, toute la journée.

Renseignements au 06.44.28.99.96



● LES SOIRÉES PUB DU COMITÉ DE JUMELAGE

Les soirées « pub » du jumelage reprendront le 13 septembre, toujours au foyer bar de la salle Marie Jacq à partir de 20h.

Plusieurs chanteurs et musiciens amateurs, répondent avec bonheur chaque second vendredi du mois, à l'invitation du comité de jumelage Henvic-Starcross pour des soirées de plaisir où on chante à

tour de rôle, et où on écoute les autres. Une ambiance sympathique, qui s'inspire des traditionnelles « pub sessions » qui ont lieu dans les bistrot d'Outre-Manche.

Sans esprit de compétition, des chants traditionnels ou contemporains alternent avec des morceaux musicaux.

Pour tous renseignements : 06.68.29.31.05

● L'AMER

Cet été, les marches du lundi soir organisées par l'association ont parfois été perturbées par une météo capricieuse. Il faut noter quelques belles soirées et des marches bien suivies à la découverte des paysages et du patrimoine henvicois et aussi des lieux et villes environnants.

En septembre les marches de l'après-midi reprendront les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois ainsi que la marche du dimanche le 3^{ème} du mois soit pour septembre :

* lundi 2 et 16 septembre

* dimanche 22 septembre

Départ à 14h du placître de la vieille église, durée environ 2h pour 8 kms. Se munir de bonnes chaussures.

Contact : Gildas Marie au 06.86.14.96.51



● DRÔLES D'OISEAUX À UNE PLUME

Le prochain atelier d'écriture aura lieu le samedi 21 septembre dans la salle Ker an Oll à 14h30.

Contact : 06.86.14.96.51 ou 06.68.81.55.13



● COURS DE YOGA PAR LAURENCE BARON-WITZMANN

Pour sa première saison 2023-2024, le cours de Hatha Yoga a satisfait une quarantaine de pratiquants assidus et enjoués !

Après la pause estivale, Laurence Baron-Witzmann, enseignante certifiée de yoga, reprendra son activité salle Ker An Oll à partir du lundi 16 septembre.



4 cours hebdomadaires seront proposés :

* Lundi de 16h15 à 17h30 et de 18h00 à 19h15

* Mercredi de 19h00 à 20h15

* Jeudi de 19h30 à 20h45

Possibilité d'assister à un cours de découverte avant inscription.

Renseignement auprès de

Sophro Yoga :

Laurence Baron-Witzmann

06.76.83.52.53

www.sophroyoga.fr



● APEL ÉCOLE STEINTE JUVELTE

➔ Voyage à Plogastel-Saint-Germain

Les enfants de la grande section au CM2 ont découvert pendant 3 jours l'éveil aux arts plastiques à Plogastel-Saint Germain à côté de Quimper. Ils ont pu s'essayer au dessin, peinture, sculpture sur béton cellulaire.



➔ La kermesse de l'école s'est déroulée le dimanche 30 juin

C'est à partir de midi que les parents d'élèves ont pu servir les 160 repas saucisses frites.

Dans l'après-midi, tout le monde a pu profiter des différentes animations comme le stand de plantes, le petit train, le billard hollandais, le poids du panier garni. Et c'est vers 16h que les enfants ont pu montrer leur spectacle suivi du tirage de la tombola !!!



● L'AMICALE LAÏQUE

Bonne reprise à tous les élèves de l'école Entre Terre et Mer !



De beaux projets sont au programme de cette nouvelle année et sont en partie financés par les opérations menées par l'Amicale Laïque :

- * Vente de repas à emporter,
- * Soirée Halloween,
- * Vente de sapins,
- * Vente de galettes des Rois,
- * Marché « Entre Terre et Mer »
- * Fête de l'École

Nous remercions par avance l'implication des parents dans ces différents projets, c'est ce qui permet à tous les élèves de participer à des sorties scolaires et d'effectuer des activités.

Nous débuterons l'année par l'assemblée générale, avec le renouvellement d'une partie du bureau.

La date est à confirmer et vous sera communiquée rapidement.

N'hésitez pas à venir lors de cette réunion pour échanger avec nous !

● ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIENNE ÉGLISE DU XVI^{ème} SIÈCLE

➔ Dans le cadre des « Journées Européennes du Patrimoine » l'association pour la sauvegarde de l'ancienne Église XVI^{ème} siècle ouvrira les portes de ce monument historique classé depuis 1913.

* Samedi 21 septembre : visite libre de 14h à 18h

* Dimanche 22 septembre : visite libre de 14h à 18h et visite guidée à 16h30 / Gratuit

Nous vous y attendons nombreux !



➔ Les membres de l'association pour la sauvegarde de l'ancienne Église XVI^{ème} siècle ainsi que le maire et son épouse se sont retrouvés à Ker an Oll afin de remercier Joseph et Maryse Verhoosel avant leur départ vers la Belgique, leur pays natal.

Joseph Verhoosel, premier président de l'association, a œuvré de 2011 à 2016 à la restauration du monument classé puis au sein du Conseil d'Administration jusqu'à son départ de la Bretagne.

Un diaporama a retracé son intervention sur Tébéo en 2013, puis une présentation des différentes étapes du chantier de rénovation de 2012 à 2016.

La convivialité et l'amitié étaient au rendez-vous.



● CLUB DES RETRAITÉS

Un moment convivial au mois d'Août

Le jeudi 8 août, 17 adhérents du foyer se sont rendus au restaurant du Guillec à Plouzévédé pour partager un bon repas, préparé par le chef Patrice. Ce moment convivial s'est achevé par des chansons. Cette bonne humeur n'a pas quitté les participants qui ont continué l'après-midi autour de jeux de dominos et de cartes à la salle Ker an Oll.



Le foyer, ouvert à tous est ouvert tous les jeudis de 14h à 18h jusqu'à la Toussaint puis 13h30 à 17h30.

Contacts :

* Raymond Jacq au 06.30.68.22.95

* Marie-Françoise Bothorel au 02.98.62.83.26

● ASSOCIATION POKER CLUB DU PAYS DE MORLAIX

La saison 2023/2024 du club de poker c'est parfaitement passée, avec en point d'orgue un vide grenier où nous avons dû refuser des exposants et presque 1000 entrées et le « championnat du monde du lancer d'artichauts » qui lui aussi fut une réussite avec comme nouveauté cette année un déballage d'exposants sur le terrain de foot.



Côté poker, notre traditionnelle participation au Téléthon a permis d'offrir 994€ à la recherche, nous sommes déjà sur le pont pour celui de décembre de cette année.

Nous nous réunissons tous les mercredis soir à partir de 18h45, nos portes sont ouvertes aux nouveaux joueurs voulant passer un moment convivial autour d'une table.

Pour tout contact 06.10.40.35.87

● ASSOCIATION ACKH

La course de Karriguels du 7 juillet s'est déroulée avec succès.

Une fois encore, les bolides de l'association ACKH ont démontré leurs qualités, même avec des pilotes novices.

Encore « BRAVO » à Thomas et Titouan, les 1^{ers} des catégories adultes et enfants.

Afin de continuer, et de persévérer, mais également pour commencer à préparer les karriguels pour l'édition 2025, Daniel Guyomarc'h proposera à nouveau dès la rentrée des ateliers de construction un samedi matin par mois comme les années précédentes.

Vous pouvez le contacter dès à présent au 06.14.53.87.29.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le 14 septembre prochain lors du « Forum des Associations » pour tous renseignements ou pour les inscriptions.



● LA MAISON DES LIVRES

Les horaires hebdomadaires durant le mois de Juin :

Lundi : 10h à 12h

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 17h à 18h

Samedi : 10h à 12h30

Téléphone : 02.22.55.40.94



➔ La reprise des activités :

* L'atelier couture basé sur l'échange de savoir aura lieu tous les 15 jours, hors période de vacances, Le 1^{er} cours aura lieu le mardi 3 septembre à 20h à la salle Ker an Oll.

* L'atelier tricot reprendra le vendredi 6 septembre à la Maison des Livres de 14 h à 16h. Il aura lieu tous les 15 jours, hors période de vacances.

* Participation au « Forum des Associations » le samedi 14 septembre à la salle Marie Jacq.

* La Maison des Livres organise un « Marché d'Halloween » le dimanche 27 octobre à la Salle

Marie Jacq de 10h à 18h avec pour objectif d'offrir un spectacle aux 2 écoles.

● MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DE NOTRE DAME DE CALLOT

Paroisse St Paul Aurélien du Haut Léon

➔ Pardon de la Chapelle Ste Marguerite

Au moins 300 personnes ont suivi la messe présidée par le père Jean Ladan, assisté par le père Dominique de Lafforest et un prêtre de passage. La procession des fidèles s'est ensuite rendue sur le port derrière les bannières de la paroisse. Le père Ladan a béni la mer et une gerbe de fleurs a été jetée dans les eaux du port en hommage aux disparus et péris en mer. Au retour, un verre de l'amitié a été servi par les Amis de la chapelle.



➔ Messes du mois

* Samedi 31 août à 18h à Roscoff

* Dimanche 1^{er} septembre à 9h30 à Penzé et à 11h à Carantec

* Samedi 7 septembre à 18h à Locquéholé

* Dimanche 8 septembre à 11h à Carantec

* Samedi 14 septembre à 18h à Taulé

* **Dimanche 15 septembre à 10h30 à St Pol :**

« Pardon de la paroisse Saint-Paul Aurélien du Haut Léon, messe à 10h30 suivi de la kermesse au Champs de la Rive à Saint Pol de Léon »

* Samedi 21 septembre à 18h à Henvic

* Dimanche 22 septembre à 11h à Carantec

* Samedi 28 septembre à 18h à Plougoulm

* Dimanche 29 septembre à 11h à Carantec messe de rentrée de la « CCL Notre Dame de Callot »

● INFORMATIONS DIVERSES

● ÉTAT CIVIL

* Décès :

- Marcelle Nicolas, décédée à Brest le 27 juillet
- Léonie Guillou, décédée à St Thégonnec le 4 août



● FLORANIM

Le samedi 21 septembre, découverte des algues à marée basse et leurs différentes utilisations, surtout alimentaires

* Coefficients de marées 107/102

* Rendez-vous à 14h sur le parking « Le Theven » à Santec.

* Durée 2h30, tenue de terrain adaptée, vieilles baskets ou bottes ou chaussons kayak.

* Réservation indispensable par mail à : floream.solange@orange.fr

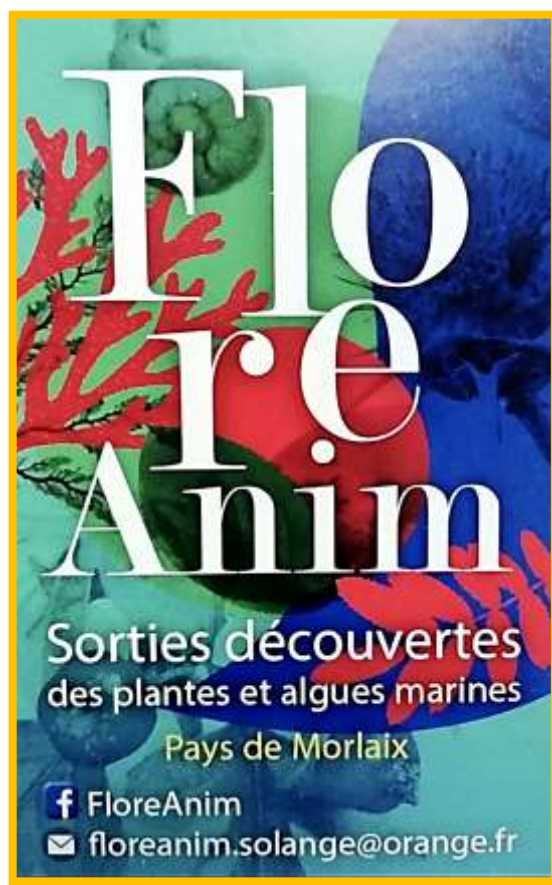
* Tarifs :

- adulte 15 €

- enfant plus de 10ans 7€

Page Facebook FloreAnim :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100091845830851>



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Mercredi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

☎ 02.98.62.81.11

E-mail : accueil@henvic.fr / Site internet : www.henvic.fr

 <http://www.facebook.com/henvic.fr>

Agence Postale Communale

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h

Permanences des élus : prendre rdv en mairie

- **Christophe MICHEAU** - Maire

Mardi / vendredi : 14h00 à 18h00 sur rendez-vous

- **Ivan IGNACIO** - 1^{er} Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat

Samedi : 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

- **Anne-Lise JACO** - 2^{ème} Adjointe à la cohésion sociale et à la solidarité intergénérationnelle

- **Daniel GUYOMARC'H** - 3^{ème} Adjoint au dynamisme et à la coordination locale

- **Florence SIBIRIL** - Déléguée à l'enfance et à la vie scolaire

- **Gaëlle LE BRAS** - Déléguée à la jeunesse et à l'animation périscolaire

- **Gilles BRUNERIE** - Délégué à la communication et aux missions culturelles

- **Roberto DITROIA** - Délégué au développement touristique

Bibliothèque « la Maison des Livres »

Ouverte tous les lundis de 10h à 12h, tous les mardis de 16h30 à 17h30, tous les mercredis de 17h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h30, Ker An Oll. ☎ 02 22 55 40 94

Permanences FRANCE SERVICES – Virginie Roignant

Tous les jeudis matin et un samedi par mois. Sur RDV uniquement.

☎ 06.21.64.09.98 ou par mail à Cthl-itinerante@france-services.gouv.fr

Annuaire des hébergeurs touristiques :

<http://www.henvic.fr/fr/tourisme>

ADMR

Ouverture au public : Lundi – mardi - jeudi - vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous uniquement. Fermée le mercredi. Responsable de secteur : RUBIO Valentin

Maison des services - Allée de Kerloscant - 29670 Taulé

☎ 02.98.79.02.43

Email : taule.regiondemorlaix@29.admr.org

Site internet : www.regiondemorlaix.admr.org

Assistante sociale

CDAS de Morlaix, rue de Poulfranc - ☎ 02.98.88.99.90

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

➔ Maison médicale :

Médecins généralistes – Neurologue

☎ 02.98.67.15.02

Prise de rdv en ligne : www.cabinet-henvic.fr

➔ Cabinet de Kinésithérapie

Ouvert tous les jours (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 sur rendez-vous

☎ 02.98.62.89.94

Site : <http://kinehenvic.wixsite.com/henvic/cabinet>

➔ Diététicienne-Nutritionniste : Nathalie Sibiril

☎ 06.45.81.16.18

✉ nathalie.sibiril@diete29.fr

➔ Ostéopathe : Neil Maidment

☎ 07.80.96.56.67

✉ healthinfluence@gmail.com



Prise de rdv en ligne :

<https://www.primocreno.com/maison-de-sante/henvic-29670/neil-maidment-osteopathe-do>

➔ Psychologue clinicienne : Kathleen Paugam

☎ 07.69.24.76.65

✉ k.paugam@capsycho.fr

➔ Sophrologue : Laurence Baron-Witzmann

☎ 06.76.83.52.53

Site internet : www.sophroyoga.fr

➔ Catherine Liebmann Le Provost – Soins REIKI

Rééquilibrage énergétique (sur RDV uniquement)

☎ 06.85.29.84.63 – cath.lieb@wanadoo.fr

➔ Denis Martin – Magnétiseur / Médium

Sur RDV uniquement, Pen Ar Guear

☎ 06.78.37.71.90

denismartin.magnetiseur@gmail.com

COMMERCES

→ DS : Salon de coiffure

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi en continu de 9h à 17h.

Fermé le lundi. ☎ 02.98.62.89.77

→ Bar-tabac-épicerie

Bar-tabac-épicerie-Loto et jeux de grattage
Du lundi au jeudi 6h30/20h, vendredi 6h30/22h,
samedi 7h/20h et dimanche 7h30/19h

Distributeur de pizzas artisanales « Le Piazza »

☎ 02.98.62.13.97

→ Vinothèque – Vente de vins

Bruno Viti – Domaine ar Bant

☎ 06.63.14.14.73

contact@domainearbant.com

→ Foodtruck Delcante Fils (pizzeria)

Tous les mardis de 17h à 21h, place de l'Église ☎
06.76.97.12.66

📍 <https://www.facebook.com/DELCANTEFILS>

→ Les Bleuets du Léon – Herboristerie

Ty Coz

☎ 06.48.15.69.45

Site internet : www.lesbleuetsduleon.net

📍 www.facebook.com/LesBleuetsduLeon

→ Vente à domicile de vêtements

Elisabeth Sévère ☎ 06.24.98.88.55

→ Hakawerk – produits d'entretien et de cosmétiques

lisamaidment29@gmail.com

Vente à domicile. Livraison gratuite. Particuliers et professionnels.

Site : <https://www.hakawerk.fr/>



<https://www.facebook.com/HakawerkLisaMaidmentFinistere/>



→ FloreAnim

Animatrice spécialiste du végétal.

Passionnée par la faune et la flore, diplômée en
phytothérapie/aromathérapie

floreamim.solange@orange.fr

→ Services à la personne

* *O2, Jean-Marc Le Duc – Jardins*

☎ 06.63.82.96.09

* *David Lairan – Jardins – Paysagiste*

☎ 06.03.91.75.28

* *Béatrice Bertier*

☎ 06.17.17.65.01

* *Maison et Services, ZA du band*

☎ 02.98.63.00.94 / 06.63.41.07.12

* *Astrid Lindivat*

☎ 06.46.70.63.20

* *Nathalie Choquer Lindivat*

☎ 07.83.08.78.24

* *Manon Le Squin*

☎ 06.26.50.13.83

* *Sandra Uguen*

☎ 06.62.25.36.72

Août 1902 : Le vicaire Salaun au tribunal

Le 1^{er} juillet 1901 est promulguée la loi sur les associations à l'initiative de Waldeck-Rousseau, président du Conseil, considéré comme « républicain modéré ». Cette loi va donner aux associations ce cadre si important que nous connaissons encore aujourd'hui.

Elle a aussi pour but de réglementer le statut des congrégations religieuses, qui ont connu un développement très important dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle. Les élections législatives de 1902 voient l'arrivée d'Émile Combes à la présidence du Conseil. Celui-ci, par circulaire du 9 juillet 1902, va ordonner la fermeture de près de 3 000 établissements scolaires gérés par des congrégations religieuses.

A Henvic, les choses se passent apparemment dans le calme. En janvier 1873, il n'y a encore qu'une école publique de garçons, et "le Conseil Municipal décide la construction d'une école de filles avec un enseignement confié à des Sœurs Blanches. "Ces sœurs, selon le maire De Grainville, utiles pour les malades, seront un secours pour les pauvres, et même pour les familles aisées, en raison de l'éloignement de la commune des villes où l'on peut trouver un médecin". Mais durant tout l'été, une opposition va agiter le Haut Léon. La population commence à monter la garde nuit et jour devant les maisons des sœurs, et devant les écoles. Le député Albert de Mun, une figure catholique opposée à la séparation de l'Église et de l'État, effectue une tournée dans la région. Après avoir été acclamé à Roscoff et à St Pol, il se rend en barque à Carantec, le 25 juillet, à 8h30 du matin. Une foule nombreuse l'attend sur la grève, criant « Vive la liberté » ! Un cortège remonte au bourg, où 1000 personnes, selon la presse, venant de Henvic, de Locquéhol et de Taulé, sont rassemblées autour de nombreuses personnalités,

Il faut dire que le clergé est alors très influent ! En cette année 1902, à Henvic, le recteur Guillaume Le Jeune mène tambour battant la construction de l'église. Sera-t-elle terminée avant celle de Taulé,

dont les travaux ont pris un peu d'avance ? Cela mobilise les paroissiens !

L'abbé Salaun, vicaire depuis 5 ans à Henvic, vient juste d'être muté dans la paroisse de St Meen. Mais les henvicois entendront encore parler de lui ! Ce jeune prêtre de 28 ans va s'engager avec fougue dans la lutte pour s'opposer aux lois Combes. Dans sa nouvelle paroisse, comme dans toute la région de Lesneven, la mobilisation est très forte pour s'opposer aux expulsions des religieuses.

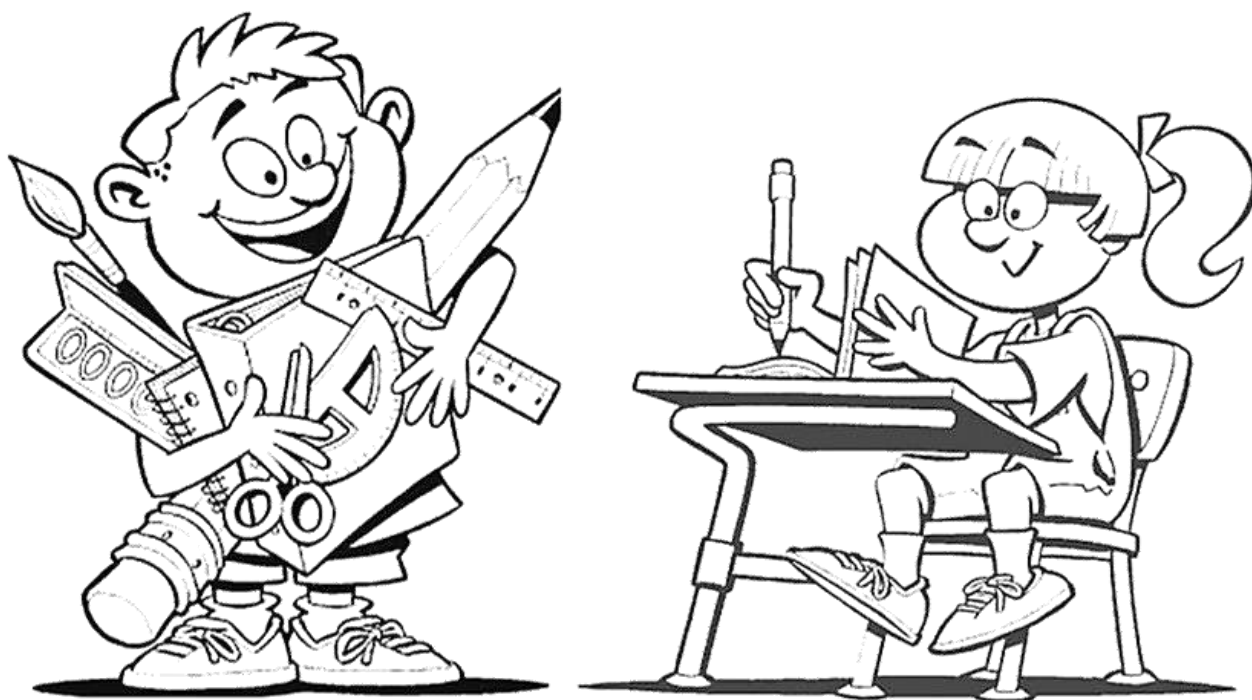
Le 18 août, à 4 heures du matin, le tocsin sonne le rappel. Un bataillon de 400 hommes du 6^{ème} RIC de Brest, une cinquantaine de gendarmes, dont 25 à cheval, un serrurier, sont prêts à intervenir, sous la direction du Sous-Préfet. Elles vont faire face à un millier de paysans. "L'excitation est à son comble. La barricade est attaquée, hurlements de la foule, coups de gourdin, jets de pierres, poursuites sabre au clair. Le Sous-préfet, le Député, et le Recteur tentent en vain de calmer les esprits. C'est alors que le vicaire Salaun va se distinguer... Réfugié avec d'autres personnes à l'étage de l'école, il se met à jeter par la fenêtre des seaux d'eau sale, de purin et de matières fécales sur le serrurier qui tente de forcer la porte, sur le Sous-préfet en grande tenue, et sur les gendarmes ! "

Cela vaudra à l'abbé Salaun un procès retentissant en correctionnelle au tribunal de Brest le 25 octobre suivant. Les événements ayant attiré de nombreux journalistes, la presse fera un large écho à ce procès. Des pages entières relateront avec force détails, et sans doute avec exagération, la totalité de l'audience, citant les témoins, comme le brigadier Le Cunf de Taulé.

Le réquisitoire de l'Avocat Général est retranscrit en entier dans la "Dépêche de Brest". "Comme prêtre, dit-il, il doit autant et mieux que tout citoyen, obéissance à la loi, respect de l'autorité". Finalement cinq ou six personnes sont condamnées à des peines légères : quelques jours de prison avec sursis et quelques dizaines de francs d'amende.

Bernard Le Mer

<https://www.henvic-amer.fr/>



BONNE
RENTREE





ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté limitant provisoirement les usages de l'eau

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE HENVIC

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, et L2212-5,
CONSIDERANT qu'il convient de préserver en priorité l'alimentation en eau potable des populations,
CONSIDERANT que la situation hydrologique sur le territoire communal motive des mesures de restriction des usages de l'eau pour satisfaire la préservation de la salubrité publique,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : mesures de restrictions concernant les réseaux publics de distribution

Les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable sont strictement réservés aux besoins domestiques essentiels et aux usages à caractère économique, notamment industriels, artisanaux ou agricoles, sur la commune de Henvic, ils font l'objet des restrictions suivantes :

Sont notamment interdits :

- Le lavage des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception :
 - des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression et/ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau,
 - des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires),
 - des véhicules ayant une obligation technique (bétonnière),
 - des véhicules des organismes (*publics*) liés à la sécurité publique ;
- L'arrosage (*le jour de 8h à 20h*)
 - des pelouses, espaces verts, jardins et terrains de loisirs,
 - l'arrosage des potagers,
 - l'arrosage des terrains de sport,
 - l'arrosage des terrains de golf ;
- Le remplissage des plans d'eau privés à usage personnel ;
- Le remplissage des piscines privées des particuliers ;
- Le lavage des habitations (terrasses, murs, escaliers, toitures) à l'exception de ceux effectués par des professionnels à l'aide de dispositif à haute pression ;
- Le lavage des voiries à l'exception des nécessités sanitaires (nettoyage à l'issue des marchés) (*et des balayeuses automatiques*).
- Le fonctionnement des douches de plage
- Le fonctionnement de fontaines publiques d'agrément ne disposant pas de circuit fermé

Les présentes restrictions ne sont pas applicables aux prélèvements éventuellement effectués au titre de la protection contre les incendies.

ARTICLE 2 : sanctions

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée, poursuivie et réprimée conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : conditions de validité du présent arrêté

Le présent arrêté est applicable à partir du 16 août 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024.

Il pourra être prolongé ou renforcé ultérieurement si les conditions climatiques l'exigent pour la sécurité de l'alimentation en eau, en particulier si la zone d'alerte du SAGE LEON TREGOR passe le seuil de l'état de crise selon les critères de l'arrêté cadre sécheresse du Finistère daté du 15/02/2022.

ARTICLE 4 : contestation

Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 5 : exécution

Le maire de la commune de HENVIC, le commandant du groupement de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune et dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Finistère.

Fait à HENVIC, le 16 08 2024
Christophe MICHEAU